ADMINISTRATION COMMUNALE
LINTGEN

Avis au public

Enquête de commodo et incommodo

conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés.

Il est porté à la connaissance du public qu'une demande d'autorisation a été présentée par la société Proximus Luxembourg SA de Bertrange, relative à

l'exploitation d'un site d'installations radioélectriques fixe à Lintgen, numéro cadastral 169/1967, section B de Gosseldange et Prettingen.

La demande et les plans y relatifs sont déposés au secrétariat communal de Lintgen pendant la période du 7 mars au 22 mars 2023 inclus.

Le collège échevinal invite toute personne qui entend, soit dans son propre intérêt, soit dans l'intérêt de la sécurité ou santé publique, réclamer ou présenter des observations contre la demande en question, à adresser son recours par écrit au collège échevinal avant le 23 mars 2023. En vertu de l'article 12 de la loi précitée, le bourgmestre ou son délégué entendra les intéressés au secrétariat communal de Lintgen, le 29 mars 2023 entre 15.00 et 16.00 heures.

Lintgen, le 1er mars 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le Bourgmestre Le Secrétaire

ADMINISTRATION COMMUNALE LINTGEN